

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Délégation Bretagne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE DONNS POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE VENDEL

| www.fondation-patrimoine.org/79778 |

CONTACT PRESSE

MAIRIE DE RIVES-DU-COUESNON

Adresse

4 rue Nationale Saint Jean sur Couesnon
35 140 Rives-du-Couesnon

Téléphone

02 99 39 12 57

Mail

mairie@rivesducouesnon.fr

Site

www.rivesducouesnon.fr

FONDATION DU PATRIMOINE

Adresse

7 boulevard Solférino - BP 90714
35007 Rennes Cedex

Téléphone

02 99 30 62 30

Mail

bretagne@fondation-patrimoine.org

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondationdupatrimoine/bretagne](https://www.facebook.com/fondationdupatrimoine/bretagne)

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)



Eglise Saint-Martin © Commune de Rives-du-Couesnon

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation du patrimoine Bretagne, apporte son soutien à la commune de Rives-du-Couesnon pour la restauration de l'église Saint-Martin. La campagne de dons sera lancée le :

**Samedi 16 décembre, à 10h,
à l'église Saint-Martin de Vendel à Rives-du-Couesnon**

*En présence de David LÉBOUVIER, Maire de la commune, Christelle CORNEE, Maire déléguée,
Odette GUILLOTIN, Présidente de l'association et Sabine DE LA VIGNE, Déléguée territoriale de la
Fondation du patrimoine*

QU'EST-CE QU'UNE COLLECTE DE DONNS ?

La Fondation du patrimoine organise des campagnes d'appel aux dons pour aider les collectivités et les associations à financer leur projet de restauration du patrimoine.

Cette mobilisation du mécénat populaire permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à un projet spécifique, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt : 66% pour les particuliers, 75% pour les personnes imposables à l'IFI, 60% pour les entreprises.

UNE CAMPAGNE DE DONNS POUR FINANCER LES TRAVAUX

L'église Saint Martin de Vendel, située à Rives-du-Couesnon est inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 2013. Elle se distingue en particulier par la rareté de sa charpente armoricaine sur poteaux bois datant du XIVème siècle. Elle abrite aussi de nombreux objets inscrits et classés au titre des Objets Mobiliers (retable du maître-autel, statue du Saint Jean-Baptiste, Piéta, bannière Saint-Martin...). La préservation de ce patrimoine remarquable est aujourd'hui mise en péril par de nombreux désordres : toiture défectueuse, bois de charpente fragilisé, manque de perméabilité des sols bitumés, dégradation des menuiseries extérieurs et des enduits intérieurs.

L'objectif de cette collecte est fixé à 80 000 € pour un montant total des travaux s'élevant à 403 258 € HT. Les dons sont réalisables en ligne sur www.fondation-patrimoine.org/79778.



Eglise Saint-Martin © Commune de Rives-du-Couesnon

UN PEU D'HISTOIRE...

Dédiée à son origine à Saint-Martin, évêque de Tours, l'église date du XIV^e siècle pour sa partie la plus ancienne et a connu plusieurs extensions au XVIII^e siècle. « Une fois entré dans l'église, la surprise est grande ! ». Avec ces mots, Gérard Danet, historien du patrimoine, a saisi la spécificité du lieu. Située sur la vallée du Couesnon, à proximité du Château de Fougères et du Donjon de Saint-Aubin du Cormier, l'église séduit le visiteur par sa charpente en bois aux formes rares, ses objets classés, ses trois retables et son puit de lumière central datant du XIX^e siècle. En 2007, un mécène anonyme a contribué à la renommée du site, mettant en lumière l'attachement des habitants à ce « bijou local ». Qu'elle ne fut pas la surprise du Maire lorsqu'il découvrit au lendemain de Noël un don de 30 000 euros pour rénover l'église. Ce geste a permis à la commune de lancer une étude et d'initier un projet de sauvegarde.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État, la Fondation du patrimoine est un organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996. Reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. Depuis l'origine, elle a soutenu plus de 30 000 projets sur tout le territoire et plus de 2 milliards d'euros de travaux ont été engagés. Chaque année, plus de 3 500 emplois sont créés ou maintenus dans le bâtiment grâce à ces réalisations.

La Fondation du patrimoine aide tous les propriétaires, collectivités, particuliers ou associations, qui s'investissent pour rendre la France plus belle. En Bretagne, depuis vingt ans, près de 1300 projets ont été soutenus et plus de 11 millions d'euros ont été rassemblés en faveur de la restauration du patrimoine local grâce à la générosité des donateurs. Afin d'encourager et de récompenser les porteurs de projets qui souvent, très courageusement, ont souhaité réaliser des travaux de qualité et de donner ainsi une seconde vie à ces éléments architecturaux, la Fondation du patrimoine organise chaque année avec ses partenaires des prix et concours dans le but de sensibiliser nos concitoyens à la sauvegarde du patrimoine.

Chacun des projets de restauration est porteur de retombées positives sur la vie locale, les emplois dans le bâtiment, le tourisme et le commerce. Au-delà de cet impact économique, la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel a une portée symbolique forte, en redonnant aux habitants un sentiment de fierté et de beauté de leur cadre de vie. Être au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine, s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, c'est le coeur des missions de la Fondation du patrimoine.

